

APPEL À PROJET / CANDIDATURES

**La Fonderie ASBL met en disposition son espace de cafétaria,
rue Ransfort 27, 1080 Molenbeek-Saint-Jean.
Dépôt des candidatures entre le 29 novembre 2024.**

1. Objet de l'appel

La Fonderie ASBL dont le siège social est situé 27 rue Ransfort, 1080 Molenbeek-Saint-Jean, inscrite sous le numéro d'entreprise 0425.593.042, ci-après « La Fonderie » met en disposition :

- ▶ Une cafétéria aménagée (la salle des Mouleurs sur le plan en annexe) :
95 m², terrasse et jardin attenants.
- ▶ Loyer d'environ 730 € + 200 € de charges communes (+ un décompte pour l'eau et l'électricité).

Les espaces intérieurs et extérieurs mis à disposition sont limitativement délimités sur les plans en annexes.

Une visite des espaces est obligatoire préalablement au dépôt de l'offre des candidats. Les visites sont organisées selon le planning suivant (pas besoin de s'inscrire) :

- ▶ Mardi 29 octobre 2024 : à 14h (précise)
- ▶ Mardi 26 novembre : à 14h (précise)

L'évaluation des candidatures sera faite sur base de critères d'évaluation définis dans le chapitre 5. Le comité d'évaluation sera composé de 4 personnes représentants différents services de La Fonderie, notamment direction, financier, technique, de l'éducation permanente et des médiations.

La Fonderie et le candidat choisi lors de l'évaluation des candidatures, ci-après «le Prestataire», signeront une Convention de mise à disposition dont cet appel à projet et le dossier de candidature du Prestataire seront parties intégrantes. La date présumée du début de la mise à disposition est le 1er mars 2025.

La convention sera signée pour une durée de trois ans avec possibilité de prolongation. La décision concernant une prolongation et sa durée (un an, deux ans ou trois ans) sera prise sur base d'évaluations récurrentes (tous les 4 mois) de la collaboration entre les deux parties. En cas de non-respect abusif de la Convention par une des parties, l'autre partie a le droit de mettre la fin aux relations contractuelles, avec un délai de préavis de 3 mois (selon des modalités à définir).

2. Contexte de l'appel

2.1. Spécificité de La Fonderie et de ses missions

La Fonderie ASBL cherche un partenaire pour gérer la cafétéria située sur le site historique de l'ancienne Compagnie des Bronzes, rue Ransfort 27 à Molenbeek-Saint-Jean.

La Fonderie est implantée à Molenbeek, aux abords du canal, dans un quartier au passé fortement marqué par l'industrialisation. Elle est située sur le site de l'ancienne Compagnie des bronzes (1854-1979), entreprise métallurgique spécialisée dans la réalisation de statues monumentales, de luminaires et d'objets de décoration en bronze. Cette entreprise diffusait ses produits sur tous les continents. Elle symbolise la croissance économique et industrielle de Bruxelles au 19^e siècle. Au début du 20^e siècle, la capitale deviendra la première ville industrielle du pays en termes d'emploi ouvrier, place qu'elle conservera jusqu'à la fin des années 1960.

Depuis quarante ans, La Fonderie étudie et fait connaître cet exceptionnel passé industriel de même que ses conséquences urbanistiques et sociales, tout en éclairant et nourrissant le débat sur les enjeux contemporains de la ville. Elle le fait par ses expositions, ses projets de recherche, ses animations éducatives pour enfants et adultes, ses publications et ses visites guidées. Elle appuie ses activités de médiation sur des études thématiques et sur un travail de collecte d'objets, d'archives, de documentation et de témoignages.

Le Musée bruxellois des industries et du travail constitue l'aboutissement et l'application de ces études et pratiques. Ses collections ont été patiemment constituées par sauvetages, achats, mais aussi grâce à des dons d'entreprises et de particuliers. Musée d'histoire et de société, il propose un regard inédit sur l'évolution socioéconomique et l'actualité de la ville en la resituant dans le contexte de la civilisation matérielle qui caractérise nos sociétés depuis la Révolution industrielle du 19^e siècle et transformée par les impacts dramatiques de la désindustrialisation dans certains quartiers à partir des années 1960 (chômage, dégradation de l'habitat, urbanisme ravageur, manque d'aménagements collectifs, populations laissées pour compte...).

Le caractère industriel de Bruxelles se lit non pas autour de quelques grosses entreprises, comme c'est le cas pour les villes sidérurgiques ou les sites miniers, mais au travers d'innombrables secteurs éclatés qui se sont développés en fonction de la configuration de la ville et qui ont façonné cette dernière (évolutions économiques, urbanisme, démographie, réalités sociales...).

La Fonderie est le seul musée en Fédération Wallonie-Bruxelles à être également un acteur en éducation permanente. Être au «service de la société» est consubstantiel des missions à la fois d'éducation permanente et du musée. La Fonderie est militante, dans le sens où elle construit des outils d'émancipation : la pratique et la communication de l'histoire, la sauvegarde du patrimoine industriel ne sont pas des fins en soi, mais des outils de compréhension du présent, pour faire la ville de demain.

La Fonderie s'adresse donc à des publics variés et leur propose un large éventail d'activités adaptées. Elle vise le public à l'échelle nationale, avec une attention particulière pour celui de Molenbeek, audience de proximité. En éducation permanente, ses publics sont adultes avec une priorité accordée aux publics défavorisés (dimension sociale, dimension locale, dimension culturelle).

Son offre scolaire se déploie de l'enseignement fondamental jusqu'à l'enseignement supérieur. À côté de ces publics prioritaires, La Fonderie accueille d'autres publics comme les expatriés, les touristes nationaux et internationaux...

2.2. Spécificité architecturale et paysagère du site

Le site de l'ancienne Compagnie des Bronzes héberge deux bâtiments fonctionnels occupés par La Fonderie :

- ▶ **Le bâtiment administratif** accueille les services administratif et financier, le centre de documentation, le centre d'archives et les services de l'éducation permanente et de la communication ;
- ▶ **Le bâtiment muséal** accueille les services en relation avec les publics (de l'accueil et des médiations) ainsi que les salles d'expositions et d'animations, occasionnellement mises à disposition des partenaires.

Le reste du site est constitué de bâtiments en ruines (à des degrés différents) et d'espaces végétalisés. Tous les espaces ne sont pas accessibles aux publics pour des raisons de sécurité. Par ailleurs, certaines zones du site accueillent d'anciennes machines ou pièces de collections exposées en plein air ou dans un bâtiment encore couvert d'une toiture. D'autres zones sont dédiées à des ateliers, animations... à des moments définis dans la programmation de La Fonderie.

3. Enjeux de l'appel

Cet appel fait partie d'une réflexion générale de La Fonderie quant à sa place dans les dynamiques associative et culturelle du quartier du Vieux Molenbeek dans lequel elle se situe et plus largement de la région bruxelloise. Par ailleurs, La Fonderie entend maintenir la réflexion sur ses spécificités et ses potentiels en tant que site de patrimoine industriel et en tant qu'institution muséale et d'éducation permanente.

Dans ce contexte, un des défis actuels de La Fonderie est d'ouvrir ses activités et son site à de nouveaux publics, tout en préservant des relations confiantes et constructives avec ses partenaires et publics historiques.

3.1. Objectifs à atteindre par le Prestataire

En fonction de ce contexte, le Prestataire aura pour objectifs, via la mise en place d'un espace café-téria complémentaire au site et au musée et sa bonne gestion :

- ▶ d'assister La Fonderie à entretenir ses relations qualitatives avec ses **publics existants** (associatifs et scolaires ; individuels et de groupe sur le site ou dans le musée...) via la mise à disposition d'un nouveau service ;
- ▶ d'assister La Fonderie à attirer des nouveaux publics dans le musée et sur le site de l'ancienne Compagnie des Bronzes avec une attention particulière 1) aux **visiteurs individuels et familiaux** et 2) aux **habitants historiques du Vieux Molenbeek**, 3) aux **publics institutionnels et entrepreneuriaux**.

3.2. Domaines d'activités du Prestataire

En fonction de ces objectifs exposés dans la section 3.1 et des engagements de La Fonderie détaillés dans la section 3.3, La Fonderie propose au Prestataire de prendre en charge trois domaines d'activités :

- ▶ Dans l'immédiat : HORECA (3.2.1) et co-programmation (3.2.2)
- ▶ Dans le futur : assistante dans la mise en disposition des salles de La Fonderie (3.2.3) :

3.2.1. HORECA

La Fonderie demande au Prestataire de **créer une offre diversifiée d'HORECA** (nourritures et boissons) en fonction de différents publics du musée et du site de l'ancienne Compagnie des Bronzes, entre autres :

- des visiteurs du musée - individuels et groupes - **lors des heures d'ouverture du musée** ;
- des visiteurs du site de l'ancienne Compagnie des Bronzes **hors et lors des heures d'ouverture du musée** ;
- des participants aux différentes activités de La Fonderie, tels que les stages, ateliers, animations, visites guidées, vernissages et finissages d'expositions, nocturnes et autres événements, **hors et lors des heures quotidiennes d'ouverture du musée** ;
- des groupes qui occupent temporairement les salles de La Fonderie, lors de mises à disposition, **hors et lors des heures quotidiennes d'ouverture du musée**.

En vue de créer une carte diversifiée, le Prestataire devra accorder une attention particulière aux publics du voisinage, y compris les plus précaires. Ceci pourrait se traduire, par exemple, par des cartes de fidélité ou de réduction lors de certains événements.

Le Prestataire pourrait également établir des partenariats avec des producteurs locaux du Vieux Molenbeek ou d'ailleurs.

À la demande de La Fonderie le Prestataire sera amené à organiser dans son espace cafétéria ou plus largement sur le site des événements particuliers liés aux activités de La Fonderie (nocturnes, vernissages, finissages...) hors des heures d'ouverture du musée. La demande lui sera notifiée min 4 semaines en avance.

3.2.2. Co-programmation

Programmation récurrente

La Fonderie demande au Prestataire de créer une programmation culturelle récurrente en favorisant les arts vivants et la musique, au sein des espaces mis à sa disposition et qui serait complémentaire aux activités menées par La Fonderie.

L'offre de la programmation doit tenir compte :

- de **l'identité de La Fonderie**, de ses missions et de ses valeurs;
- du **respect du site et du musée, sur les plans technique et patrimonial**. Ceci entraîne des contraintes dont il faudra impérativement tenir compte;
- d'une **complémentarité avec les activités spécifiques à La Fonderie**. Ceci entraîne que certaines propositions trop proches des champs d'actions (tels que des parcours guidés, ateliers ou stages) ou des thématiques de la Fonderie soient discutées de façon à ce qu'il n'y ait pas redondance ou concurrence ;

- des **bonnes relations avec le voisinage**. Ceci entraîne des contraintes essentiellement au niveau sonore ;
- de la **saisonnalité**. Le site de La Fonderie étant particulièrement plus vivant lors des période printanière et estivale, la programmation devra fonctionner avec des temps forts adaptés à chaque saison.

Tous les 4 mois (et pas moins de 3 mois avant le début d'un nouveau trimestre de la programmation), La Fonderie confirmera au Prestataire ses consignes générales par rapport à la programmation trimestrielle de la cafétéria ainsi que ses propres axes de programmation.

Dans la convention La Fonderie et le Prestataire établiront une méthodologie de travail qui à la fois respectera des particularités de chacun des partenaires et conduira à la programmation cohérente et diversifiée

Dans le cadre du dossier de candidature (voir le CHAPITRE 4), la Fonderie propose aux candidats d'établir les lignes directrices d'une programmation pour deux périodes - estivale et hivernale, avec comme cible particulière les publics individuels et familiaux.

Programmation en co-production

À la demande d'une des deux parties, La Fonderie et le Prestataire peuvent s'engager à construire une programmation commune et/ou à créer des événements particuliers en relation avec les activités de La Fonderie.

Cette co-production devra de toute manière tenir compte d'un principe de complémentarité et respecter les restrictions exposées ci-dessus.

3.2.2. Assistance dans la mise à disposition des salles de La Fonderie

La Fonderie demandera au Prestataire de participer au travail d'approche et de fidélisation des nouveaux publics dans le musée et sur le site historique de l'ancienne Compagnie des Bronzes. Cela signifie qu'en plus de la création de l'identité de son lieu spécifique et de sa bonne gestion, le Prestataire pourra étendre son action, en fonction de ses propres contacts et clients, à la mise à disposition des salles de La Fonderie (la salle des Ciseleurs et la salle des Dessinateurs sur le plan annexé).

La Fonderie et le Prestataire établiront des conditions de cette activité et une méthodologie de travail dans une Convention séparée. Pourtant dans le cadre du dossier de candidature, la Fonderie propose aux candidats de démontrer ses capacités d'attirer des publics intéressés et de gérer une mise à disposition.

4. Attribution de contrat

4.1 Évaluation des candidats

Tous les candidats potentiels sont invités à soumettre leurs dossiers de candidature avant le **20 décembre** à l'adresse suivante : **info@lafonderie.be** avec une mention : « Appel à candidature. Cafétaria de La Fonderie »

Le dossier de candidature doit comprendre une note synthétisée de 2-3 pages (annexes non-compris) détaillant leurs projet et vision de la future collaboration.

Tous les candidats présenteront leurs projets dans le cadre d'un entretien oral.

Le Comité d'évaluation basera son choix du candidat selon les critères de sélection et attribution.

4.2. Critères d'évaluation

4.2.1. Critères de sélection

Tous les candidats potentiels seront évalués par le Comité d'évaluation relatif aux trois critères de sélection suivants :

- **la capacité à concevoir, créer et gérer un lieu qui soit à la fois particulier et complémentaire au site et au musée, en tant que lieu préexistant.**

Ceci suppose plus qu'un intérêt pour l'histoire et l'identité du site de l'ancienne Compagnie des Bronzes et pour les activités développées depuis 40 ans par La Fonderie. Au-delà de cet intérêt, c'est la capacité à y prendre appui pour créer un lieu particulier : nom, ambiance, carte proposée et goodies, programmation récurrente et spécifique à la cafétéria...

- **la capacité à établir un plan de gestion et d'action avec des objectifs et étapes de développement à court terme (un an) et à long terme (3 ans).**

Ceci suppose la capacité à établir des lignes directives d'accueil des publics et de programmation spécifique, d'une part. D'autre part, à proposer des actions réfléchies, tenant compte des notions de récurrence (des rendez-vous précis), de complémentarité (cfr supra), de saisonnalité, d'originalité et d'audace : créer une spécificité à cet espace cafétéria de La Fonderie. Qu'il soit dans l'air du temps tout en étant capable de se différencier et de s'installer durablement, au delà des «recettes» du moment .

Enfin, des capacité «techniques» de bonne gestion d'un lieu horeca qui accueille des publics seront incontournables : accueil et services aux visiteurs, entretien et propreté des équipements, irréprochabilité et achalandage des boissons et aliments proposés.

- **la capacité à établir des contacts avec des publics nouveaux (tels que les entreprises et autres secteurs de la société actuelle), de façon à ouvrir les clientèles des deux parties, dans un contexte de bonne gestion commune et complémentaire.**

Ceci suppose également des compétences de communication et d'évaluation de ses actions. La Fonderie sera particulièrement attentive à ce que le Prestataire soit capable d'évaluer régulièrement son plan d'action, de mesurer ses prises de risques et de rééquilibrer son projet avec audace et efficacité, dans l'objectif de créer un lieu qui attire et fidélise des publics larges et diversifiés.

4.2.2. Critères d'attribution

Le Prestataire sera sélectionné sur base d'un avis d'un Comité d'évaluation relatif aux six critères d'attributions avec des pondérations différentes.

- **HORECA** à 20 points (avec un minimum de 4 points) ;

Ceci suppose une capacité de répondre à la demande de La Fonderie détaillée dans le point 3.2.1 de cet appel.

- **Co-programmation** à 15 points (avec un minimum de 3 points) ;

Ceci suppose une capacité de répondre à la demande de La Fonderie détaillée dans le point 3.2.2 de cet appel.

- **Respect de l'écosystème de La Fonderie** à 20 points (avec un minimum de 4 points) ;

Ceci suppose une capacité d'intégrer un projet créatif dans l'environnement de La Fonderie tout en respectant ses site, voisinage, identité et publics existants.

- **Collaboration avec l'équipe de La Fonderie** à 15 points (avec un minimum de 3 points) ;

Ceci suppose une capacité de mener le projet collaboratif en respectant des actions de l'équipe de La Fonderie.

- **Capacité de gestion** à 20 points (avec un minimum de 4 points) ;

Ceci suppose une capacité à démontrer une bonne santé financière existante ou celle dans les expériences précédentes. Le candidat doit être capable défendre son plan d'action à court terme (un an) et à moyen terme (3 ans).

- **Réseaux et partenariats** à 10 points (avec un minimum de 2 points) ;

Ceci suppose une capacité de s'appuyer sur un réseau de partenaires - dans des activités précédentes, actuelles ou à venir - afin d'exécuter des activités détaillées dans les points 3.2.1 ; 3.2.2 et 3.2.3 de cet appel.

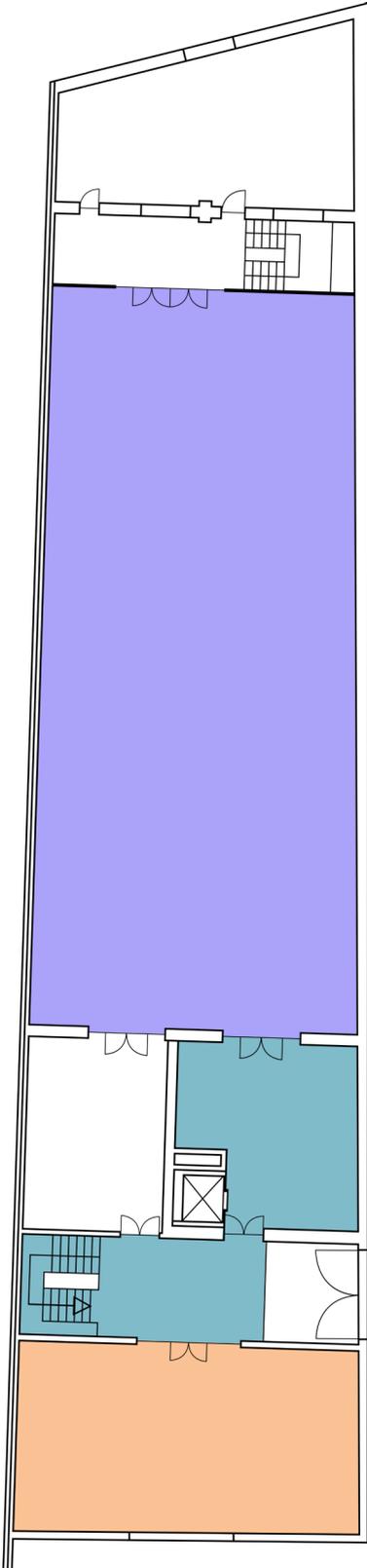
5. Annexes

[Annexe 1](#) : plans du bâtiment muséal

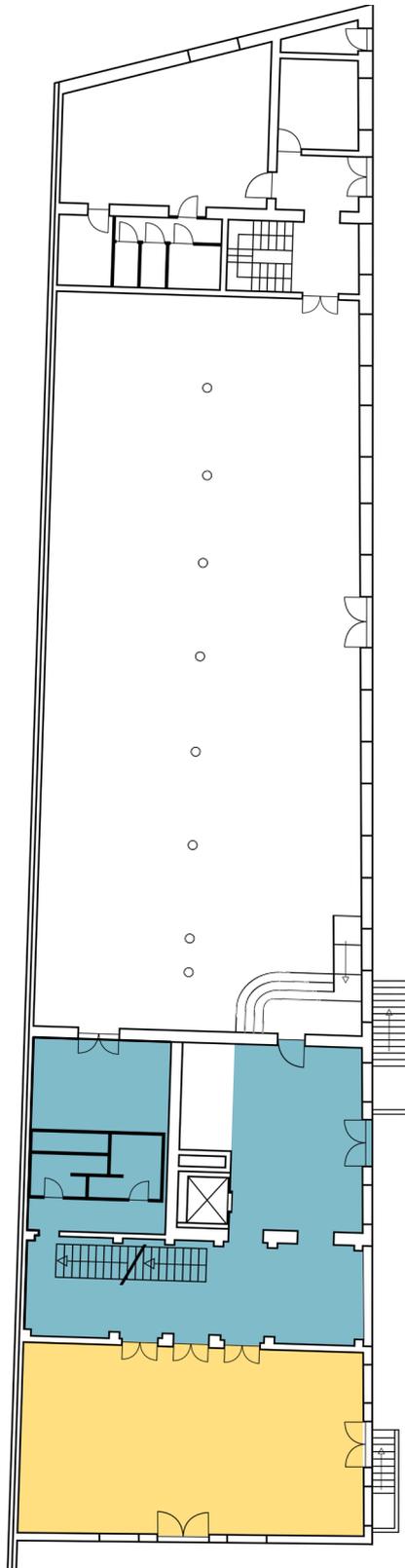
[Annexe 2](#) : plans du site de l'ancienne *Compagnie des Bronzes*

BATIMENT MUSÉAL

ÉTAGE

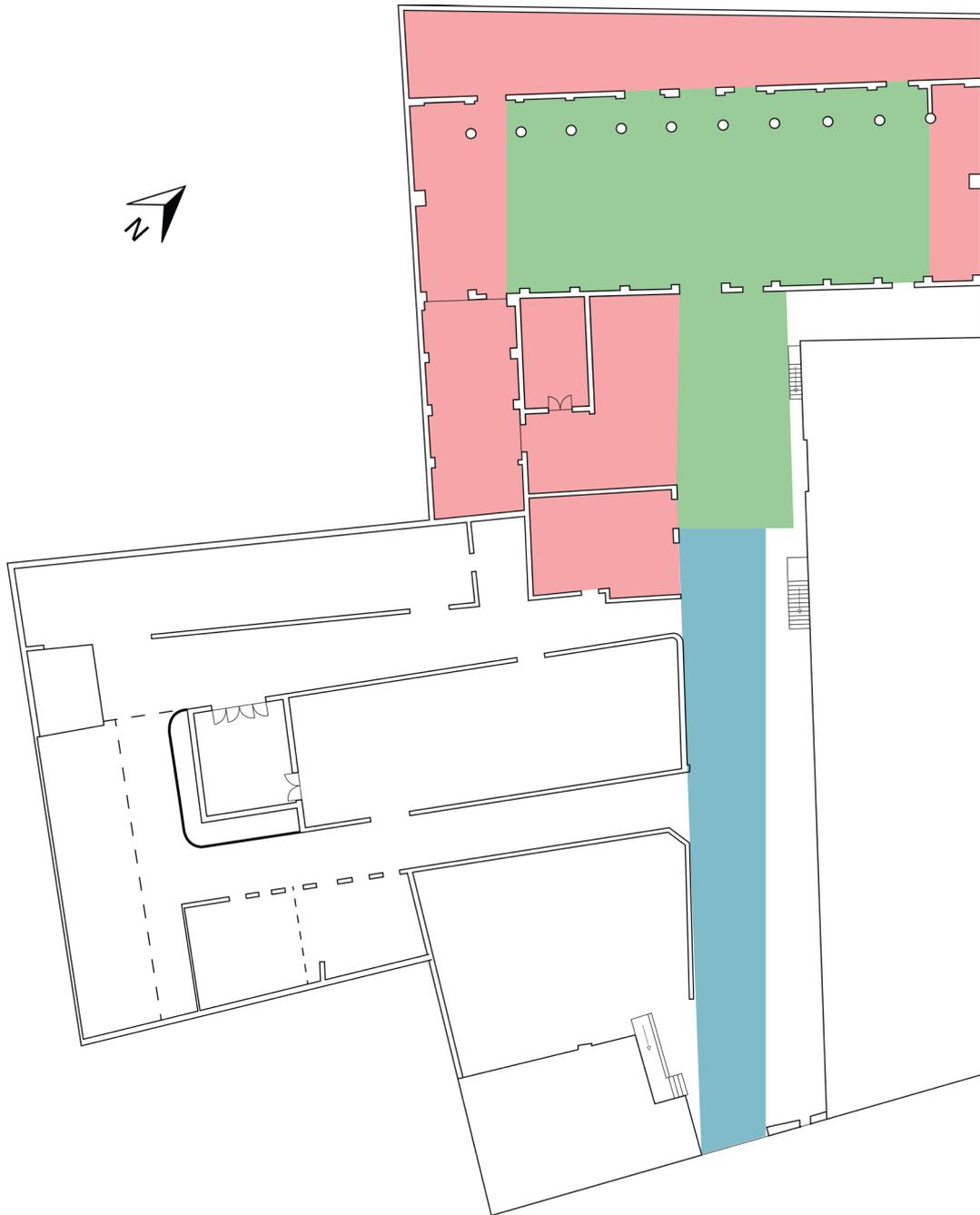


REZ-DE-CHAUSSÉE

**Légende :**■ Salle des ciseleurs 95m²■ Salle des dessinateurs 330m²■ Salle des mouleurs 95m²

■ Droit de passage pour déplacements et espaces sanitaires

SITE DE L'ANCIENNE COMPAGNIE DES BRONZE

**Légende :**

- Zones formellement interdites aux publics
- Jardins [400m² – max. 200 personnes]
Terrasses [100 m²]
- Droit de passage pour livraisons